

MASTER OF ARTS EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

PLAN D'ÉTUDES DU PILIER PATHOLOGIE DU LANGAGE

En vigueur depuis la rentrée 2026-2027

STRUCTURE DES ÉTUDES					
Bloc/Module	Obl./Opt.	ECTS	Année	Compensation	Prérequis
Pilier principal (90 ECTS)					
Module : Logopédie 1	Obligatoire	24	1 et 2	Oui	Oui / Non
Module : Initiation à la recherche en logopédie	Obligatoire	15	1 et 2	Oui	
Module : Options	Obligatoire	21	1 et 2	Oui	Oui / Non
Mémoire	Obligatoire	30	1 et 2	Non	

COMPOSITION DU PILIER

Pilier principal 90 ECTS

1ère et 2ème années

Module : Logopédie 1 Obligatoire 24 ECTS

Séminaire de logopédie interdisciplinaire I	A	2 ph	Séminaire	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS
Séminaire de logopédie interdisciplinaire II	P	2 ph	Séminaire	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS
Evaluation & Intervention Langage Oral	A	2 ph	Séminaire	Eval. notée	Obligatoire	6 ECTS
→ Prérequis : Troubles du langage oral chez l'enfant (BA)						
Evaluation & Intervention Langage Ecrit	P	2 ph	Séminaire	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS
→ Prérequis : Troubles du langage écrit chez l'enfant (BA)						
Psychologie de la relation	A	2 ph	Cours	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS
Troubles acquis du langage 2: Cadres conceptuels de la prise	A	2 ph	Cours	Eval. notée	Obligatoire	6 ECTS
Approfondissement clinique	A	1 ph	Cours		Obligatoire	
→ Prérequis : Troubles acquis du langage 1 (BA)						

En fonction de l'enseignement

Module : Initiation à la recherche en logopédie Obligatoire 15 ECTS

Méthodologie	A	2 ph	Cours	Eval. notée	Obligatoire	3 ECTS
Travaux Pratiques de recherche en logopédie - Enfant	A + P	2 ph	Atelier	Eval. notée	Optionnel	6 ECTS
Travaux Pratiques de recherche en logopédie - Adulte	A + P	2 ph	Atelier	Eval. notée	Optionnel	6 ECTS
Lectures dirigées en Pathologie du langage	A + P		Lecture dirigée	Eval. notée	Obligatoire	6 ECTS

Module : Options					Obligatoire	21 ECTS
Neuropsychologie 2	P	2 ph	Cours	Eval. notée	Optionnel	3 ECTS
→ Prérequis : Troubles acquis du langage 1 et Neuropsychologie 1 en BA						
Audiologie 2	A	1 ph	Cours	EX E 1h + Eval. Notée	Optionnel	3 ECTS
→ Prérequis : Audiologie 1						
Logopédie et surdité	A	1 ph	Cours			
→ Prérequis : Audiologie 1 et 2				EX O 30'	Optionnel	3 ECTS
Phoniatry 2	A	1 ph	Cours			
→ Prérequis : Phoniatry 1						
Logopédie et voix	A	1 ph	Cours	EX E 2h + Eval. notée	Optionnel	3 ECTS
→ Prérequis : Phoniatry 1 et 2 (phoniatry 2 peut être suivi en parallèle)						
Logopédie et déficiences intellectuelles	P	2 ph	Cours	à définir	à définir	3 ECTS
Troubles moteurs de la parole : applications cliniques	P	2 ph	à définir	Selon enseignement	Selon enseignement	3 ECTS
Cours-séminaire à choisir dans le MA SDL ou en Sciences sociales	Selon enseignement		Selon enseignement	Selon enseignement	Optionnel	12 ECTS
Mémoire					Obligatoire	30 ECTS
Mémoire de Master	Hors-cadre		Lecture dirigée	Eval. notée	Obligatoire	30 ECTS
Total 1ère et 2ème années						90 ECTS
Total 1ère et 2ème années						90 ECTS

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Légendes

A : semestre d'automne

P : semestre de printemps

Ph : période(s) hebdomadaire(s)

CB : cours bloc

Eval. : évaluation

Ex E : examen écrit

Ex O : examen oral

Remarque

Seul-e-s les étudiant-e-s inscrit-e-s en Master lettres et sciences humaines Pilier Pathologie du langage sont autorisé-e-s à suivre les enseignements de ce pilier. Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit:

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement

Acquis de formation

Au terme de la formation, l'étudiant-e sera capable de :

1. Connaissances et compréhension

- Démontrer des connaissances méthodologiques de la démarche scientifique et clinique
- Identifier l'influence des dimensions cognitives et affectives sur l'évaluation et la prise en charge des troubles du langage de la parole et de la communication
- Discuter les cadres conceptuels de la prise en charge en logopédie
- Identifier les troubles du langage, de la parole et de la communication peu fréquents et/ou secondaires
- Articuler les connaissances acquises dans le cadre du BA (modèles de fonctionnement, étapes de développement et principaux troubles du langage, de la parole et de la communication) avec des observations cliniques

2. Application des connaissances et de la compréhension

- Développer une méthodologie clinique basée sur les données probantes
- Appliquer les principes de la démarche scientifique en vue de l'élaboration d'une recherche personnelle
- Adapter la démarche clinique à des contextes divers personnels (patient, entourage) et institutionnels
- Mettre en œuvre les connaissances acquises en vue de l'évaluation, du traitement, du dépistage et de la prévention des troubles du langage (oral et écrit), de la parole et de la communication

3. Capacité de former des jugements

- Pondérer différents facteurs, notamment les preuves dans la littérature scientifique, les préférences du patient et de son entourage, et l'expertise
- Interpréter de façon critique l'apport d'études de recherche à une question clinique
- Justifier une démarche clinique sur la base d'une analyse critique et d'un raisonnement éthique

4. Savoir-faire en termes de communication

- Expliquer des situations et décisions complexes à des novices en utilisant un langage adéquat
- Tenir compte des différents points de vue et intérêts de différents acteurs dans la prise de décision clinique
- Démontrer des compétences thérapeutiques
- Démontrer des compétences sociales telles que la collaboration, l'argumentation, l'écoute et l'empathie

5. Capacités d'apprentissage en autonomie

- Lire des articles de recherche originaux
- Mener une recherche bibliographique rigoureuse
- Organiser les tâches en étapes concrètes, et établir un calendrier avec des buts réalistes
- Planifier un projet thérapeutique ou scientifique, et le réajuster de façon flexible